



## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES CHATS LIBRES ET ABANDONNES DE FRESNES

---

Association loi 1901 créée en 1997  
reconnue d'intérêt général  
Web : [www.refuge-asclaf.fr](http://www.refuge-asclaf.fr) - Mail : [contact@refuge-asclaf.fr](mailto:contact@refuge-asclaf.fr)

Siège social :  
7 Rue Julien Chailloux – 94260 Fresnes  
Téléphone : 07 83 63 21 60

### PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 2 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 2 septembre, à quinze heures, au Centre Henri Thellier, sis 18 rue Auguste Daix 94260 Fresnes, se sont réunis les adhérents de l'association ASCLAF.

Il a été constaté sur la liste d'émargements que 30 adhérents étaient présents et 27 représentés ; aucun quorum n'étant nécessaire, les adhérents présents et représentés peuvent délibérer valablement. L'Assemblée est présidée par Madame DESPLANQUES Frédérique en qualité de présidente mandatée de l'ASCLAF.

Etaient présents les membres du conseil d'administration suivants :

- Mme Nicole VALLADEAU, Secrétaire
- Mme Frédérique DESPLANQUES, Trésorière / Présidente mandatée
- Mme Angélique FARDE
- Mme Laurette PERNOT
- Mme Anissa ROSSIGNOL

Ainsi que Mr Stéphane LAMART en tant que Conseiller Municipal délégué Condition Animale auprès de la mairie de Fresnes.

La présidente mandatée ouvre la séance à 15 heures 10 en souhaitant la bienvenue aux adhérents et bénévoles, rappelant combien leur aide est précieuse et indispensable à la continuité de l'ASCLAF ainsi qu'au fonctionnement du refuge et tient particulièrement à remercier le travail et l'investissement des bénévoles pour l'évolution du refuge.

Elle présente l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral 2022
- Compte-rendu financier 2022
- Présentation du nouveau bureau suite démission de Madame Dominique HELIN avant fin mandat
- Projets à venir pour 2023

## 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour :

### Le compte rendu moral 2022

Madame VALLADEAU nous rapporte que les interventions réalisées en cette année 2022 par les bénévoles de l'Association, sont de :

- 328 stérilisations dont environ 25% de chats libres,
- 212 adoptions,
- 24 chats sortis de fourrière,
- Chats recueillis et rendus à leur propriétaire, chats décédés sur la voie publique.

Les actions de l'ASCLAF ont été à nouveau très variées tout au long de l'année 2022 et nous continuons malheureusement d'enregistrer un grand nombre d'abandons, 31 cette année dont de plus en plus de chats âgés. Nous sommes intervenus sur la commune de Fresnes mais aussi celles de Chevilly Larue, L'Hay les Roses, Rungis et d'autres communes limitrophes.

Comme les années précédentes, tout ceci n'a pu être réalisé que grâce au soutien financier (adhésions et dons) de tous les membres ainsi qu'à l'effort collectif de tous nos bénévoles et familles d'accueil sans lesquels l'ASCLAF ne pourrait continuer à fonctionner.

Remerciement est fait à la municipalité de Fresnes pour la mise à disposition du terrain, de la maison et de bien d'autres services ainsi que les communes voisines donnant des subventions.

Le partenariat avec One Voice et la commune de Rungis pour la mise en place de 2 CHATIPIS a abouti. C'est plus de 40 chats libres qui sont ainsi mis en sécurité et logés sur cette commune. Remerciement est également fait à la municipalité de Rungis pour ce geste important envers la protection animal.

Il est rappelé que les frais vétérinaires engagés pour la stérilisation des chats libres restent à la charge de l'association, la plupart de ces chats étant trop sauvages pour être adoptés.

Egalement, l'association a un grand besoin de bénévoles pour aider à l'entretien du refuge, mais aussi de familles d'accueil qui accepteraient d'accueillir des chatons ou chats ayant besoin de soins particuliers le temps de leur trouver un foyer ou le temps de leur convalescence.

*Le compte rendu moral 2022 a été approuvé à l'unanimité.*

## 2<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :

### Le compte rendu financier 2022

La Trésorière nous donne le bilan suivant :

#### RECETTES 2022

PARTICIPATION	ADHESIONS	SUBVENTIONS	DONS	TOTAL ANNUEL
54.711,47	8.825,00	8.800,00	49.116,79	<b>121.453,26</b>

#### DEPENSES 2022

NOURRITURE	FRAIS DIVERS	PTT	VETERINAIRES	TOTAL ANNUEL
9.905,63	23.968,22	997,65	93.017,43	<b>127.888,93</b>

*Le bilan financier a été présenté à l'ensemble des membres présents et approuvé à l'unanimité.*

**3<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :**

**Nouveau bureau suite démission de Madame Dominique HELIN avant fin mandat**

Après un peu plus de deux ans et demi en tant que Présidente de l'Association, Mme Dominique HELIN a démissionné de son poste avant la fin de son mandat d'une durée de deux ans (fin en juin 2024).

Nous tenons à remercier Mme Dominique HELIN pour son engagement, son implication et toutes les actions menées au sein de l'ASCLAF pour le bien-être de nos petits protégés.

Le mandat de deux ans de Mme Dominique HELIN n'étant pas arrivé à échéance et conformément à nos Statuts et au Règlement Intérieur de l'ASCLAF, les membres restants du Conseil d'Administration se sont réunis pour mandater un nouveau Président.

Suite aux votes des membres du Conseil d'Administration, Mme Frédérique DESPLANQUES a été mandatée à ce poste jusqu'à juin 2024. Date d'échéance des mandats des membres du Conseil d'Administration.

De ce fait la constitution du Bureau est, à compter de ce jour, la suivante :

Madame DESPLANQUES Frédérique, Présidente mandatée et Trésorière  
Madame VALLADEAU Nicole, Secrétaire.

**4<sup>ème</sup> point de l'ordre du jour :**

**Projets pour 2023**

Compte tenu de la présence de Mr Stéphane LAMART question lui a été posée quant à l'avenir du refuge sur la commune de Fresnes. Mr Stéphane LAMART nous a assuré du souhait de la municipalité de vouloir garder le refuge au sein de Fresnes, des études d'urbanismes sont actuellement en cours.

Mme Marie CHAVANON, Maire de Fresnes, souhaite venir visiter le refuge courant de ce mois, rendez-vous à fixer en fonction de son agenda.

Poursuivre notre action d'aide aux chats libres, maltraités ou abandonnés afin d'aviser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la cause animale.

Continuer d'informer de la nécessité de stériliser les chats afin d'éviter une trop grande prolifération suivie inévitablement d'une grande misère animale.

Continuer l'amélioration de l'habitat pour le bien être des chats du refuge par la réalisation de travaux (entretien du terrain, ....)

*Les actions et projets pour 2023 ont été approuvés à l'unanimité.*

Ce présent Procès-Verbal a été établi, en 3 exemplaires, pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Fresnes, le 06/09/2023



La Présidente mandatée  
Mme Frédérique DESPLANQUES



La secrétaire de séance  
Mme Nicole VALLADEAU